

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1er octobre 2020

**Rapporteur :
Monsieur Bernard KALONN**

N° 50

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 07/10/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2020
(accusé de réception du 06/10/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - Année 2020

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 149 313 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 – à verser, au titre de l'année 2020, sur la ligne comptable n° 6574.810.33, les subventions détaillées par bénéficiaire dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 149 313 €.

Associations	Objet de la subvention	Propositions
ARTS PLASTIQUES		
Etap'Habitat	Résidence d'artiste – dossier FIC	4 000 €
CULTURE BRETONNE		
Bagad ar Meilhoù Glaz	Fluides local	2 660 €
Eostiged ar Stangala	Coût local	4 000 €
Dastum Bro Gerne	Fonctionnement	1 000 €
IMAGE		
Gros Plan – subvention FIC	Drive-In – juin 2020	1 353 €
MUSIQUE		
Aprèm jazz – subvention FIC	20 ^{ème} anniversaire	5 000 €
Polarités	Fonctionnement du Novomax	60 000 €
PATRIMOINE		
Comité d'animation de Ty Mamm Doué	Intervenant période estivale	1 400 €

THEATRE, DANSE, CIRQUE		
Très Tôt Théâtre	Frais de gestion Pôle Max Jacob	51 000 €
Très Tôt Théâtre	Subvention fléchée Contrat de ville	7 900 €
SPECTACLES DE FIN D'ANNEE		
Swing Factory	Déambulation swing	3 000 €
UJAP badminton Quimper	Murder parties	2 000 €
Elektrobus Théâtre	Spectacles jeune public	6 000 €

2 - à signer les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- Bagad Ar Meilhoù Glaz,
- Gros Plan,
- Polarités,
- Très Tôt Théâtre.